

## 2.4.3 Rôles et responsabilités : Équipe d'évacuation de l'immeuble

L'équipe d'évacuation d'un immeuble est composée du Surintendant, du contremaître régie, des préposés à la régie et/ou des gardiens, du commis et du chef électromécanique et son équipe ou de l'équipe mobile.

### 2.4.3.1 Surintendant

#### Prévention

En plus des obligations légales, et au même titre que tous les autres usagers, les membres de l'équipe d'évacuation de l'immeuble doivent s'assurer que :

- Toutes les portes de sortie sont fonctionnelles;
- Tous les corridors d'accès aux escaliers d'issue sont libres;
- Tous les escaliers d'issue sont libres;
- Toutes les enseignes « SORTIE » sont visibles;
- Tous les lieux de rassemblements extérieurs sont identifiés. (Ça peut être le pointeur qui identifie le lieu de rassemblement)

#### Préparation

- Participer à la formation;
- Participer à la mise en place des équipes d'évacuation des unités au fur et à mesure du déploiement par la DPS;
- Valider annuellement auprès des contremaîtres que les équipes d'évacuation, les équipements et la documentation sont à jour et conformes;
- Libérer les équipes d'évacuation afin qu'ils participent à la formation;
- S'assurer que le processus de déclaration des personnes en situation de handicap est en place à la régie pour ceux qui utilisent le poste 2222 pour déclarer leur présence;
- S'assurer que les entrepreneurs externes qui ne dépendent pas des chargés de projets, connaissent les procédures d'urgence à l'UdeM.

#### Intervention

- Se rendre au PAI, là où l'urgence sera coordonnée et y rester;
- Prendre connaissance de la situation;
- Assumer les responsabilités du Contremaître-régie en son absence;
- S'assurer que l'évacuation est en cours;
- Coordonner son équipe d'évacuation selon les demandes du superviseur de la sûreté;
- Transmettre au superviseur de la sûreté toutes informations en lien avec l'évacuation;

- Personne en situation de handicap ayant besoin d'assistance;
- Personne blessée, en danger, ...
- Gérer les personnes qui peuvent entrer dans la régie;
- Maintenir informée la directrice des opérations de la Direction des immeubles qui est aussi membre du comité de gestion des urgences;
- S'assurer d'une communication continue avec son équipe d'évacuation et s'assurer que toute personne, sous sa responsabilité, a un moyen de communication, comme un radio portatif, s'il doit quitter le poste de commandement pour aller dans l'immeuble en alarme incendie;
- Ne jamais quitter la régie pendant l'intervention, à moins d'y avoir été autorisé par le superviseur de la sûreté.
- Ne jamais interrompre une évacuation qui n'est pas terminée.

*\* En cas d'évacuation sectorielle, alors que l'alarme incendie n'est pas utilisée, il faudra contacter les moniteurs des équipes d'évacuation des unités concernées.*

#### Rétablissement

- Attendre l'ordre de réintégrer du Superviseur de la Sûreté;
- Transmettre l'ordre de réintégration au contremaître;
- Participer à la rencontre de bilan après l'intervention.

### **2.4.3.2 Contremaître-régie (et autres responsables d'immeuble, selon l'immeuble)**

CEPSUM : Coordonnateur de programmation sport

#### Prévention

- S'assure que toutes les portes de sortie sont fonctionnelles;
- Tous les corridors d'accès aux escaliers d'issue sont libres;
- Tous les escaliers d'issue sont libres;
- Toutes les enseignes « SORTIE » sont visibles.

#### Préparation

- Participer à la formation;
- Prendre connaissance des procédures d'évacuation en vigueur dans l'immeuble et faire part de toutes particularités, modifications ou commentaires à la DPS-gestion des urgences;
- Vérifier, chaque jour, que l'équipe d'évacuation est complète et désigner des remplaçants au besoin;
- Connaître les lieux de rassemblement des immeubles sous sa responsabilité;
- Connaître ses responsabilités, celles du surintendant, de son équipe et des usagers;

- Veiller à ce que tous les équipements de communication et d'intervention nécessaires sont disponibles à la régie pour l'équipe d'évacuation de l'immeuble.

#### Intervention

- Se rendre au PAI, là où l'urgence sera coordonnée et y rester;
- Prendre connaissance de la situation;
- Assumer les responsabilités du Surintendant en son absence;
- Coordonner l'évacuation;
- Assurer une communication continue avec les pointeurs;
- Transmettre au surintendant toutes informations en lien avec l'évacuation;
- Personne en situation de handicap ayant besoin d'assistance;
- Personne blessée, en danger, ...
- Dresser un portrait de l'évacuation à partir de l'information recueilli par les pointeurs et informer le surintendant;
- Ne jamais quitter la régie pendant l'intervention, à moins d'y avoir été autorisé par le surintendant.

#### Rétablissement

- Attendre l'ordre du surintendant avant d'autoriser la réintégration des usagers;
- Transmettre l'ordre de réintégration aux pointeurs;
- Recueillir les commentaires de l'équipe d'évacuation;
- Participer à la rencontre de bilan après l'intervention;
- Remettre les notes prises par le commis au superviseur de la sûreté.

### **2.4.3.3 Chef électromécanique**

#### Préparation

- Participer à la formation;
- Prendre connaissance des procédures d'évacuation en vigueur dans l'immeuble et faire part de toutes particularités, modifications ou commentaires à son supérieur;
- Connaître ses responsabilités et celles de son équipe en cas d'évacuation.

#### Intervention

- Rejoindre le contremaître régie au PAI;
- Prendre connaissance de la situation;
- Sortir les plans;
- Identifier, sur les plans le lieu de la détection incendie;
- Vérifier si les membres de l'équipe électromécanique, présents dans l'immeubles, se sont tous présentés à la régie;

- Aviser le surintendant des membres de l'équipe électromécanique qui sont disponibles;
- Demeurer près de la régie pour la durée de l'intervention.

Rétablissement

- Supporter le surintendant et/ou le contremaître.

#### **2.4.3.4 Commis (Là où présente)**

##### Préparation

- Participer à la formation;
- Prendre connaissance des procédures d'évacuation en vigueur dans l'immeuble et faire part de toutes particularités, modifications ou commentaires à son supérieur;
- Connaître ses responsabilités, celles de son équipe et celles des usagers en cas d'évacuation.
- Tenir le registre des personnes en situation de handicap qui rapporte leur présence au 2222.

##### Intervention

- Rejoindre le contremaître régie;
- Prendre connaissance de la situation;
- Rapporter l'information recueillit au registre des personnes en situation de handicap
- Rapporter toutes personnes ayant pris des clés pour les divers chantiers de construction;
- Ne pas donner de clé pour la durée de l'alarme incendie, sauf sur demande du surintendant;
- Prendre des notes sur ce qui se passe et noter toutes les informations transmises par les pointeurs afin de dresser un portrait de l'évacuation en cours.

##### Rétablissement

- Supporter le surintendant et/ou le contremaître;
- Remettre les notes prises au contremaitre régie.

#### 2.4.3.5 **Pointeur : Préposés à la régie** Pour les gardiens, voir 2.4.2.4

##### Préparation

- Participer
- à la formation;
- Prendre connaissance des procédures d'évacuation en vigueur dans l'immeuble et faire part de toutes particularités, modification ou commentaires à son supérieur;
- Connaître les lieux de rassemblement de l'immeuble;
- Connaître ses responsabilités, celles de son équipe et celles des usagers en cas d'évacuation.

##### Intervention

- Se rendre à la régie du pavillon en évacuation, aussitôt qu'il reçoit le message de mobilisation sur son radio portatif.
- \*\*Si l'accès à la régie est impossible, vous présenter au véhicule de la Sûreté;
- Suivre les instructions du contremaître-régie;
- Se diriger rapidement au site de rassemblement avec un radio portatif, porte-voix et un dossard;
- Demeurer visible, accessible et vigilant;
- Rapporter immédiatement au contremaître-régie le statut des moniteurs (casquettes rouges) à l'aide du formulaire de présence;
- Rapporter tout problème au contremaître-régie;
- Utiliser le porte-voix et le texte pour informer les personnes qui ont évacuées.
- Utiliser les textes type, situé à l'annexe A, au besoin
- Utiliser l'aide-mémoire pour la prise des informations sur l'évacuation

##### Rétablissement

- Attendre l'ordre de réintégration du contremaître-régie;
- Transmettre l'ordre de réintégrer aux usagers à l'aide du porte-voix.

#### **2.4.3.6 Employés de métier (équipe technique)**

##### Préparation

- Participer à la formation;
- Prendre connaissance des procédures d'évacuation en vigueur dans l'immeuble et faire part de toutes particularités, modifications ou commentaires à son supérieur;
- Connaître ses responsabilités, celles de son équipe et celles des usagers en cas d'évacuation.

##### Intervention

- Se rendre à la régie du pavillon en évacuation, aussitôt qu'il reçoit le message de mobilisation sur son téléavertisseur.
- \*\*Si l'accès à la régie est impossible, vous présenter au véhicule de la Sûreté;
- Demeurer disponible et attendre les instructions de son supérieur ou du Surintendant.